

**DECISION N° 20231002_P_103
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

**Département de la
Haute-Loire**

**Arrondissement
D'YSSINGEAUX**

**Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'un contrat de cession de droits d'exploitation pour la représentation du spectacle « Tout Conte Fait » en faveur des enfants et assistantes maternelles du Relais Petite Enfance du territoire dans le cadre des fêtes de fin d'années.

Le Président,

N° 20231002_P_103

Décide

De signer un contrat de cession :

OBJET

**Compagnie Perpétuel Détour
Représentée par Mme Chloé MARQUES présidente
Montchaud
43200 YSSINGEAUX**

Pour la représentation d'un spectacle « Tout Conte Fait » en faveur des enfants et assistantes maternelles du Relais Petite Enfance du territoire dans le cadre des fêtes de fin d'année.

Date :

Le mercredi 6 décembre 2023

Lieu :

Espace Socio Culturel de la Séauve sur Semène.

Effectifs :

Jauge de 100 personnes environ

Montant : 812€ TTC

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 2 Octobre 2023

Le Président,

Frédéric



AR Prefecture

043-244301131-20231002-20231002_P_103-AU
Reçu le 09/10/2023